

# Offre d'emploi



## Journalier.ère à la voirie

(temporaire)

Sous la responsabilité des contremaîtres, le/la candidat.e au poste de journalier.ère à la voirie devra effectuer principalement les fonctions suivantes :

### SOMMAIRE DES TÂCHES :

- Effectuer divers travaux en lien avec le maintien et la réparation des infrastructures de la Ville et des sites municipaux;
- Effectuer l'entretien et la réfection de la chaussée (rues et routes);
- Effectuer la réfection des trottoirs et bordures;
- Effectuer le nettoyage, réparation et installation de nouvelles conduites souterraines (aqueduc-pluviale-sanitaire);
- Effectuer la réparation et l'entretien de la signalisation;
- Effectuer le marquage de la chaussée (peinture);
- Effectuer la réparation et l'entretien des bornes fontaines;
- Effectuer le terrassement et l'entretien des parcs;
- Opérer à l'occasion des véhicules lourds;
- Toutes autres tâches en lien avec le Service des travaux publics;
- En période hivernale, l'employé est affecté prioritairement aux opérations de déneigement qui consistent à la surveillance-marcheur, conduite de camions, conduite de chenillettes et déblaiement manuel avec ou sans machine-outil etc.

### EXIGENCES :

- Carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Permis de conduire valide;
- Détenir la classe 3 sur le permis de conduire;
- Expérience liée aux infrastructures municipales (un atout);
- Habilité pour les travaux manuels.

### QUALITÉS :

- Ponctuel.le;
- Bonne condition physique;
- Autonome;
- Capacité de travailler seule et en équipe.

### CONDITIONS :

- Poste ayant le statut d'employé.e temporaire (8 à 10 mois de travail);
- 40 heures par semaine;
- Sur appel et selon les besoins;
- Lieu de travail: sur le territoire de la ville de Matane.

Conditions de travail selon la convention collective présentement en vigueur

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent remettre leur curriculum vitae **avant 16 h le jeudi 3 juillet 2025** au Service des ressources humaines de la Ville de Matane, aux coordonnées suivantes :

### Poste : Journalier.ère à la voirie (temporaire)

Service des ressources humaines

VILLE DE MATANE

230, avenue Saint-Jérôme

Matane (Québec) G4W 3A2

[ressourceshumaines@ville.matane.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@ville.matane.qc.ca)

Le 17 juin 2025